



## **Avenir de la langue française**

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,

ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

---

Paris, 20 juin 2025

Chambre de commerce et d'industrie du Finistère  
À l'attention de M. Claude Ravalec, président  
1, place du 19e Régiment d'Infanterie  
29200 Brest

### **Lettre recommandée avec AR accompagnée d'envoi par courriel**

#### **Objet : Non-respect de la loi du 4 août 1994 - Recours amiable**

Monsieur le Président,

Avenir de la langue française (ALF), association agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la Communication pour défendre la langue française, attire votre attention sur le non-respect de la loi n° 94-665 par la Chambre de commerce et d'industrie du Finistère (CCI Finistère).

En effet, cette dernière emploie la marque « EMBA Business School », enregistrée dans la base de données de l'Institut national de la propriété intellectuelle (INPI) (*voir pièce jointe n°1*).

Or, cet emploi constitue une infraction à la loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française. L'article 14 est ainsi rédigé :

« L'emploi d'une marque de fabrique, de commerce ou de service constituée d'une expression ou d'un terme étrangers est interdit aux personnes morales de droit public dès lors qu'il existe une expression ou un terme français de même sens approuvés dans les conditions prévues par les dispositions réglementaires relatives à l'enrichissement de la langue française. » (*voir pièce jointe n°2*).

Les mots anglais « business » et « school » ont fait l'objet de traductions parues au Journal Officiel de la République française (*voir pièce jointe n°3*). L'emploi de cette marque par votre établissement est donc inapproprié, et illégal.

Aussi, par la présente, **nous vous demandons de prendre toutes les dispositions nécessaires afin que cette marque ne soit plus employée. Cette demande concerne tous vos supports de communication.**



## **Avenir de la langue française**

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,

ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

---

Si notre demande se heurtait à des directives contraires ou contraignantes émanant de vos autorités de tutelle, ou si vous avez des arguments justifiant l'emploi de cette marque malgré sa non-conformité à la loi française, nous vous demandons de bien vouloir nous en faire part précisément dans les délais les plus courts.

Sinon, nous vous saurons gré de nous communiquer, sous deux mois à compter de la date de réception de la présente, votre engagement pour mettre votre établissement à conformité, ainsi que le dispositif que vous envisagez de mettre en place pour répondre aux exigences de la Loi.

A défaut, notre association n'aura d'autre choix que d'engager une procédure contentieuse.

Espérant que le bon sens et le respect de la Loi l'emporteront, et que nous n'aurons pas à saisir le Tribunal administratif, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations respectueuses.

Serge Dubief

Président



## Avenir de la langue française

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,

ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

### Pièces jointes

**Pièce n° 1** – Images montrant l'emploi de la marque « EMBA Business School » par la CCI Finistère :

<https://www.emba-bs.com>

[https://media.licdn.com/dms/image/v2/D4E22AQG7OOg0b6F-sg/feedshare-shrink\\_800/feedshare-shrink\\_800/0/1733234435571?e=2147483647&v=beta&t=5Kq1Bx-hwzF7FbgNTxCEaANH2tu0bMn-3YsJhGKRhj0](https://media.licdn.com/dms/image/v2/D4E22AQG7OOg0b6F-sg/feedshare-shrink_800/feedshare-shrink_800/0/1733234435571?e=2147483647&v=beta&t=5Kq1Bx-hwzF7FbgNTxCEaANH2tu0bMn-3YsJhGKRhj0)

**EMBA**  
Business School



LEMBA Business School

Commerce  
International Asie - ISUGA

International

Commerce-Vente  
Alternance

Métiers du cycle

Gestion-Reprise  
d'entreprise

Candidature  
& Brochures



ALF abs Maison de la Vie associative du 12<sup>e</sup>  
181, avenue Daumesnil – 75012 - Paris

Téléphone : 06 59 74 72 82 - [avenirlf@laposte.net](mailto:avenirlf@laposte.net) - [www.avenir-langue-francaise.org](http://www.avenir-langue-francaise.org)

n° SIRET : 394 241 590 000 22 - Code APE : 9499Z



## **Avenir de la langue française**

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,

ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

**EMBA**  
Business School

**SAMEDI 16 NOVEMBRE**  
&  
**SAMEDI 7 DÉCEMBRE**  
DE 10H À 17H | QUIMPER

**PORTES  
OUVERTES**

COMMERCE / MARKETING / VENTE  
COMMERCE INTERNATIONAL ASIE ISUGA  
BTS / BACHELOR / MASTÈRE / ALTERNANCE

Une école supérieure

CCI FINISTÈRE

ALF abs Maison de la Vie associative du 12<sup>e</sup>

181, avenue Daumesnil – 75012 - Paris

Téléphone : 06 59 74 72 82 - [avenirlf@laposte.net](mailto:avenirlf@laposte.net) - [www.avenir-langue-francaise.org](http://www.avenir-langue-francaise.org)

n° SIRET : 394 241 590 000 22 - Code APE : 9499Z



## **Avenir de la langue française**

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,

ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

---

Marque « EMBA Business School » enregistrée dans la base de données de l'Institut national de la propriété intellectuelle (INPI) :

<https://data.inpi.fr/marques/FR4675688?q=emba%20business%20school#FR4675688>

Marque française

Marque

EMBA Business School

Type de la marque

- Marque figurative

Informations complémentaires

- Marque déposée en couleur

Classification des éléments figuratifs

01.15.24 ; 27.05.21 ; 27.99.01

Déposant / Titulaire

- CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE METROPOLITAINE BRETAGNE OUEST,  
Chambre consulaire - 1 Place du 19ème RI, CS 63825, 29200 BREST, FR

Mandataire / Destinataire de la correspondance

- Julie, DESROIS - 16/20 avenue de l'Agent Sarre B.P. 74, 92703 Colombes CEDEX, FR

Numéro

4675688

Statut

Marque enregistrée

Date de dépôt / Enregistrement

20/08/2020

Lieu de dépôt

92 INPI - Dépôt électronique

Date prévue pour l'expiration

20/08/2030



## **Avenir de la langue française**

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,

ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

---

**Pièce n°2** – Article 14 de la loi n° 94-665 du 4 août 1994, dite loi Toubon, relative à l'emploi de la langue française :

[https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article\\_lc/LEGIARTI000006421224](https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000006421224)

### **Article 14 : Version en vigueur depuis le 05 août 1994**

I. L'emploi d'une marque de fabrique, de commerce ou de service constituée d'une expression ou d'un terme étrangers est interdit aux personnes morales de droit public dès lors qu'il existe une expression ou un terme français de même sens approuvés dans les conditions prévues par les dispositions réglementaires relatives à l'enrichissement de la langue française.

Cette interdiction s'applique aux personnes morales de droit privé chargées d'une mission de service public, dans l'exécution de celle-ci.

II. Les dispositions du présent article ne sont pas applicables aux marques utilisées pour la première fois avant l'entrée en vigueur de la présente loi.

**Pièce n° 3** – Parution au Journal officiel de traductions des mots anglais « business » et « school » :

<https://www.culture.fr/franceterme/terme/ECON756?domaine=0&q=business>

<https://www.culture.fr/FranceTerme/Recommandations-d-usage/GRADUATE-SCHOOL>

## **grandes affaires (les)**

*Journal officiel* du 28/07/2001

Synonyme

grand commerce (le), grandes entreprises (les)

Domaine

ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE

Équivalent étranger

big business (en)

## **Recommandation sur les équivalents français à donner à l'expression *graduate school***

Dans un environnement anglophone, l'adjectif *graduate* désigne généralement les cycles d'études du master et du doctorat.

Dans le contexte de l'enseignement supérieur français, l'adjectif « gradué » est utilisé pour qualifier



## **Avenir de la langue française**

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,

ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

*Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.*

---

des structures internes d'établissements ou des programmes de formation, et le terme *graduate school* est employé pour désigner des parcours de formation de deuxième et de troisième cycles adossés aux activités d'unités de recherche. Ces parcours, qui relèvent d'initiatives propres aux structures d'enseignement supérieur, sont organisés autour d'un ou plusieurs domaines de formation ou d'une ou plusieurs thématiques scientifiques. Ils promeuvent l'excellence académique, l'interdisciplinarité et l'attractivité internationale des entités qui y participent.

Pour désigner ces réalités, la Commission d'enrichissement de la langue française recommande d'utiliser des termes déjà en usage, comme **école supérieure**, **école de** telle ou telle discipline, ou encore **école magistrale et doctorale**.

*Journal officiel* du 28 août 2021

Commission d'enrichissement de la langue française